



POINT FORT

Les jeunes enfants en ville – de quoi ont-ils besoin?

focus 5/21
septembre



Sonja Perren

Professeur de développement et d'éducation de la petite enfance, Université de Constance et Haute école pédagogique de Thurgovie.

La petite enfance jette les bases des compétences cognitives, sociales, émotionnelles et motrices et prépare le terrain pour la vie future. De quoi les enfants de moins de 4 ans ont-ils besoin pour bien grandir? Les enfants ont fondamentalement besoin de personnes fiables et aimantes pour s'occuper d'eux, ainsi que d'un environnement d'apprentissage diversifié et sûr, qui leur permet de découvrir le monde afin de bien se développer et de réaliser leur potentiel. Pour créer un bon environnement de développement, les adultes qui s'occupent des enfants, ainsi que les enfants eux-mêmes, doivent être au centre des préoccupations. Les familles ont besoin de lieux qui permettent le mouvement, le jeu et l'échange social entre enfants et entre adultes.

Il s'agit notamment d'offres à bas seuil telles que des aires de jeux naturelles et d'autres espaces verts ainsi que des zones de rencontre; les offres telles que les groupes de jeux sont également très importantes. Idéalement, une ville peut mettre en place un centre familial combinant diverses offres de conseil, d'accueil et de loisirs. Cela facilite non seulement l'accessibilité pour tous, mais aussi la coordination, la mise en réseau et l'assurance qualité des offres.

Toutes les familles ne peuvent pas garantir des conditions de développement op-

timales pour leurs enfants. Dans ce cas, des offres supplémentaires d'encouragement précoce sont nécessaires pour soutenir les parents dans leurs responsabilités en matière d'éducation et de soins aux enfants, par exemple des programmes de visites à domicile tels que zepelin ou petits:pas. Toutefois, les structures d'accueil collectif de jour qui permettent non seulement de concilier famille et travail, mais constituent également un environnement d'apprentissage étendu pour les enfants, peuvent également apporter un soutien supplémentaire aux familles.

En raison des défis liés à la responsabilité politique et sociale, il est souvent difficile dans la pratique de mettre en œuvre des offres d'encouragement précoce de manière durable. Cependant, beaucoup de choses peuvent être réalisées au niveau des communes ou des villes. Le document de travail de l'UNESCO sur une politique de la petite enfance a ensuite également énuméré différents champs d'action: fourniture d'offres axées sur les besoins pour tous, coordination et mise en réseau des offres, garantie et amélioration de la qualité des offres et renforcement du financement.

Offrir aux jeunes enfants un environnement de développement optimal n'est pas seulement une tâche pour les familles individuelles, mais pour la société dans son ensemble. Mais les villes profitent également de leur investissement, car une ville adaptée aux enfants est aussi une ville où il fait bon vivre!

Sonja Perren

Chère lectrice, cher lecteur,

La «Politique de la petite enfance» est l'un des thèmes au centre des débats au Parlement national. Le Conseil fédéral a présenté un rapport en début d'année et diverses interventions sont traitées dans les Commissions et les Conseils. L'Union des villes suisses s'implique activement sur ce thème: en effet, les villes sont des pionnières en matière de politique de la petite enfance, laquelle représente bien plus qu'une «simple» offre adaptée de structures d'accueil collectif de jour abordables.

Découvrez la situation à Wädenswil dans l'interview de Philipp Kutter. Il est non seulement le maire de la ville mais aussi conseiller national et co-président d'«Alliance Enfance». Il identifie quatre domaines dans lesquels la Confédération devrait jouer un rôle plus actif. Sonja Perren, professeure spécialisée dans la petite enfance, explique la grande importance de bonnes conditions-cadres pour les tout-petits.

Ce numéro de focus paraît dans un nouveau format: désormais, focus sera publié sous une forme condensée ayant le caractère d'un magazine en ligne. Mais les lecteurs et lectrices ne rateront rien: en tant qu'abonné-e, vous recevrez désormais la nouvelle «Infolettre de l'UVS». Vous y trouverez toute l'actualité que vous connaissez de focus – et même plus. Nous vous souhaitons une bonne lecture!

Sommaire

Point fort 1 | Interview 2 | Le Thème 3

INTERVIEW

«Certains villes sont encore en retard»



Philipp Kutter
Maire de Wädenswil

Philipp Kutter (46 ans) est maire de la commune zurichoise de Wädenswil depuis 2010 et conseiller national depuis 2018. Élu du Centre, il est aussi membre du Comité de l'Union des villes suisses et coprésident d'«Alliance Enfance».

Philipp Kutter a étudié l'histoire, le journalisme et les sciences politiques à l'Université de Zurich. Après avoir travaillé de nombreuses années comme journaliste, il dirige un bureau de communication, conjointement avec sa femme.

En plus de l'accueil extrafamilial, la politique de la petite enfance comprend une large palette d'offres. Où se situe Wädenswil dans le domaine de la petite enfance?

Wädenswil propose un large éventail d'offres pour la petite enfance. Une partie de ces offres est privée, une partie publique. Nous avons une bonne quantité de crèches, de centres ludiques, un service d'accueil familial et un de baby-sitter. En plus, les familles peuvent bénéficier de différentes offres de rencontre et de conseil. Et depuis trois ans, il existe une «rencontre de réseau petite enfance». Donc dans l'ensemble, avec notre offre, j'estime que nous sommes dans la moitié supérieure du classement. Bien sûr, il reste des choses à faire. Par exemple, nous avons besoin de davantage d'offres destinées aux enfants qui ne parlent pas bien l'allemand.

Pour une petite ville comme Wädenswil, quels sont les défis dans le domaine de la petite enfance?

Un de ces défis tient au fait que nous ne touchons pas toutes les familles. Et ce sont justement les familles avec un grand besoin de soutien qui sont difficiles à «attraper», souvent en raison des obstacles culturels. Quant aux familles monoparentales, elles n'ont souvent ni le temps ni l'argent pour profiter de telles offres. Afin de mieux les atteindre, nous avons lancé il y a trois ans avec l'AOZ (Organisation Asile Zurich) un projet pilote, orienté spécifiquement sur les familles défavorisées.

Et un travail social de proximité se fait dans les quartiers depuis environ deux ans. Il ne s'adresse pas qu'aux jeunes familles, mais naturellement nous nous en occupons aussi. Un autre défi, ce sont les tarifs élevés des crèches et les horaires d'ouverture fixes des structures de garde, qui souvent ne sont pas adaptés aux exigences du marché du travail.

Plus généralement, quels sont les défis que doivent affronter les villes suisses dans le domaine de la petite enfance?

Cela dépend de la situation initiale. Certaines villes sont encore en retard pour l'offre de garde d'enfants extrafamiliale. Parallèlement, ou là où l'offre répond déjà au besoin, c'est son augmentation qui devient primordiale. Cela concerne les crèches, mais aussi les autres offres pour la petite enfance. Les leviers importants sont ici la formation et la formation continue des professionnels et la mise en réseau des offres. Le grand défi, c'est de ne laisser passer aucun enfant entre les mailles du filet. L'autre grand chantier, ce sont les tarifs facturés aux parents pour la garde extrafamiliale. Si nous voulons que tout le monde ait les mêmes chances d'accéder au système, nous devons les baisser nettement.

Vous êtes également conseiller national et coprésident d'«Alliance Enfance». À quoi ressemble une bonne politique de la petite enfance en Suisse?

Elle nécessite des investissements substantiels. Les bénéfices sociaux et économiques

sont connus et prouvés. Les moyens engagés dans le domaine de la petite enfance ne sont pas simplement des coûts, mais ils reviennent un jour à la société sous une forme ou sous une autre. Il s'agit maintenant de définir de la manière la plus concrète possible quel niveau de l'État est responsable de quoi et comment les fonds doivent être attribués. L'objectif doit être d'augmenter l'égalité des chances et d'améliorer la qualité des offres. En même temps, on permettra de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale et d'améliorer l'égalité des sexes et l'économie recevra une main-d'œuvre qualifiée supplémentaire.

Quel rôle doit jouer la Confédération dans la politique de la petite enfance?

Aujourd'hui, le rôle de la Confédération est subsidiaire. Cela peut et doit rester ainsi, car les communes et les cantons connaissent les besoins et peuvent créer des offres sur mesure dans le domaine de la petite enfance. Mais ils ont besoin du soutien de la Confédération. Je vois ici quatre domaines: la Confédération peut aider les cantons et les communes à créer une offre diversifiée et dense pour la petite enfance. Elle devrait aussi encourager le développement de la qualité. Elle devrait encore contribuer à la baisse des tarifs, afin de garantir les mêmes chances d'accès pour tous les enfants. Enfin, elle peut faciliter le transfert de savoir entre la recherche et la pratique ainsi que le développement de politiques sur la base de données significatives.

T H È M E

Les villes demandent plus d'engagement de la part de la Confédération et des cantons

En Suisse, environ trois quarts des enfants âgés de moins de quatre ans grandissent dans un environnement urbain. Les villes créent une offre basée sur les besoins dans le domaine de la petite enfance et répondent aux défis actuels. Pour ce faire, elles comptent sur le soutien des instances étatiques supérieures.



Franziska Ehrler

Responsable
questions sociales,
Union des villes suisses

En février, le Conseil fédéral a présenté un rapport complet sur la politique de la petite enfance et la Commission parlementaire de la science, de l'éducation et de la culture se penche actuellement sur la transformation du financement initial de la Confédération pour l'accueil extra-familial des enfants en une solution adaptée aux réalités actuelles. Les cantons sont également actifs: la CDAS et la CDIP ont lancé conjointement un projet visant à développer l'accueil extra-familial pour enfants dans les cantons. Ces développements sont importants pour les villes, car elles assument une grande partie de la responsabilité dans le domaine de la petite enfance et jouent souvent un rôle de pionnier dans ce domaine. Les souhaits des villes envers la politique fédérale et cantonale découlent ici de l'utilité concrète et des champs d'action des villes dans le secteur de la petite enfance.

Une politique active en faveur de la petite enfance profite à tous

Les services d'éducation et de garde d'enfants de haute qualité ne profitent pas seulement aux enfants et à leurs parents. Pour les villes, les communes et les cantons, il s'agit de mesures préventives efficaces en faveur de la santé et contre la pauvreté et la violence, ainsi que de mesures d'encouragement de l'intégration.

«Il s'agit de mesures préventives efficaces en faveur de la santé et contre la pauvreté et la violence.»

Une bonne offre de services à la petite enfance favorise la participation des deux

parents au marché du travail, un meilleur niveau d'éducation des enfants et l'attractivité du site. Ces facteurs ont un impact positif sur les recettes fiscales publiques et la productivité économique.

Les villes élaborent, coordonnent et financent des offres

Dans la perception du public, la politique de la petite enfance est souvent assimilée à l'accueil extra-familial des enfants. Cependant, elle englobe un large éventail d'offres de formation, d'accueil et d'éducation pour la petite enfance, tels que les conseils aux mères et aux pères, les programmes de visites à domicile, les lettres aux parents et le soutien linguistique précoce. Dans la plupart des cantons, les villes et les communes sont responsables de la fourniture et du financement des offres dans le domaine de la petite enfance.

Des structures bien développées existent aujourd'hui, notamment dans les grandes villes. Les villes développent des offres, les proposent sur tout leur territoire et informent les familles. Elles assurent la coordination entre les départements, organisent des réunions de mise en réseau et proposent des formations complémentaires. Elles suppriment également les barrières afin de garantir aussi l'accès de familles socialement défavorisées. Actuellement, les grandes villes investissent conjointement plusieurs centaines de millions de francs par an dans la politique de la petite enfance.

Exigences des villes envers la Confédération et les cantons

Afin de garantir et de développer une politique de la petite enfance efficace à l'avenir, des mesures sont nécessaires au niveau national et cantonal. L'Union des villes suisses s'emploie à ce que les responsabilités dans le domaine de la petite enfance soi-

ent clairement définies entre la Confédération, les cantons et les communes, un rôle actif de la Confédération étant souhaité. En effet, des ressources financières sont nécessaires à la poursuite du développement de la politique de la petite enfance et tous les niveaux de gouvernement devraient y contribuer. Dans le domaine de l'accueil extra-familial des enfants notamment, des modèles de financement communs sont nécessaires afin de réduire les contributions parentales et d'améliorer ainsi la compatibilité entre travail et famille. En outre, du point de vue des villes, il serait souhaitable que le gouvernement fédéral assume une fonction de coordination plus forte dans la politique de la petite enfance et améliore les bases statistiques.

Du point de vue des villes, il serait également judicieux que les cantons, en plus de la Confédération, assument encore plus fortement leur responsabilité en établissant un concordat sur la politique de la petite enfance. Dans ce concordat, les cantons conviendraient de la manière de remplir leurs obligations dans le secteur de la petite enfance et de coopérer. Idéalement, ils définiraient l'offre de base et conviendraient de normes minimales.

La **prise de position** de l'Union des villes suisses sur la politique de la petite enfance est publiée sur le site web. Elle s'appuie sur un travail préparatoire approfondi mené par l'Initiative des villes pour la formation et l'Initiative des villes pour la politique sociale, qui ont publié conjointement la résolution «Villes et politique de la petite enfance» en 2019.

L'Union des villes suisses s'engage actuellement surtout en lien avec l'initiative parlementaire 21.403 pour les intérêts des villes dans la politique de la petite enfance. L'initiative prévoit la transformation du financement initial pour la création de places de crèche, qui est en œuvre depuis 18 ans et a été prolongé à plusieurs reprises, en une solution adaptée aux réalités actuelles.

www.uniondesvilles.ch

Impressum

Éditeur: Union des villes suisses UVS, Monbijoustrasse 8, Case postale, 3001 Bern. Téléphone: 031 356 32 32, www.uniondesvilles.ch. Abonnement à «focus»: info@staedteverband.ch
Réd.: Renate Amstutz, Franziska Ehrler, Martin Flügel, Marlene Iseli, Olivier Keller, Marc Moser, Sonja Perren.
Traduction: proverb. Photos: titre page 1 et portrait page 3: Rolf Siegenthaler; portraits pages 1 et 2: mäd.